



Objet : Assemblée Générale (annuelle) 2021

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Vous recevez ce courrier car vous êtes (ou votre enfant) « **membre** » de l'Association du Haras de l'Ermitage en 2021. J'en profite pour vous remercier de votre confiance !

Pour **rappel**, cet exercice comptable retrace l'activité de notre Association entre le 1er Septembre 2020 et le 31 Août 2021 (*et non pas en année civile au 31/12, mais « calé » sur celui de la FFE*).

Le comité élu a décidé un « vote par correspondance » à nouveau cette année, avec notre AG le **1^{er} Décembre 2021**.

Vous trouverez donc en pièce jointe **votre bulletin de vote personnel + une enveloppe de retour**.

ATTENTION, vous pouvez voter par correspondance jusqu'au 30 Novembre.

Nous comptons sur votre vote !

Pour information, nous étions **165** membres en 2021. Pour atteindre le « quorum » de cette AG, il nous faut au moins la moitié de retours...

Sont consultables sur notre site (<https://www.harasdelermitage.fr/association/>) les documents suivants :

- **le rapport moral 2021**
- **le rapport financier 2021**
- **le budget prévisionnel 2022 (du 1^{er} Septembre 2021 au 31 Août 2022)**

Pour tout renseignement : asso.harasdelermitage@gmail.com ou **06.80.42.04.08**

Pour rappel, TOUS les cavaliers doivent obligatoirement être adhérents de l'Association et à jour de leur licence FFE pour pouvoir bénéficier des infrastructures du Haras et de l'assurance (responsabilité civile) correspondante.

Vous pouvez dès à présent renouveler votre cotisation d'adhérent à l'association ; votre licence FFE « pratiquant » ; votre licence « Compétition » pour 2022 et également une RCPE si vous le désirez.

N'hésitez pas à anticiper vos renouvellements au plus vite svp pour un meilleur traitement (*bénévole*) de vos demandes avant ce 31 Décembre !

Merci d'avance.

Sportivement.

Thomas DESMAREZ
(Président)
Et le Comité élu